



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 01 FEVRIER 2023 A 18H00**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV de la dernière réunion**
- **Travaux : avancement / programmation / demandes de subventions**
- **Préparation budget 2023 et premières décisions budgétaires**
- **Natura 2000 : adoption des mesures préventives**
- **Baux pastoraux / conventions d'alpages : mise à jour**
- **Gestion du Personnel Communal : point et mise à jour du tableau des effectifs**
- **Urbanisme : demandes d'empiètement du domaine public / points sur les dossiers en cours**
- **Restitution du travail des différentes commissions**
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion**
- **Questions diverses**

En préambule de la réunion, le PV de la réunion du 02/12/2022 est approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- **N° I 02 2023 « Plateau d'Emparis »** : réglementation des activités de loisirs
- **N° II 02 2023 / Gestion du personnel communal** : mise à jour du tableau des effectifs et suppression des postes vacants obsolètes
- **N° III 02 2023 / Urbanisme** : Autorisation d'empiètement et de surplomb du domaine public (annule et remplace la délibération XI 12 XI)
- **N° IV 02 2023 : Donation de terrains à la Commune de la part d'1 particulier** : acceptation des terrains et prise à charge par la commune des frais de transaction
- **N° V 02 2023 / DON d'un particulier** : acceptation du don et affectation à une action d'ordre sociale (repas des aînés, sapin de Noël, etc.) + inscription au budget 2023
- **N°VI 02 2023 / Aménagement de voirie et gestion des eaux de ruissellement entrée du village** : demande de subvention auprès du Département de l'Isère / DT OISANS
- **N°VII 02 2023 / Aménagement de voirie et gestion des eaux de ruissellement entrée du village** : demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Oisans

PREPARATION DU BUDGET 2023 / PROGRAMMATION DES TRAVAUX :

Le budget prévisionnel de la section de fonctionnement sera établi sur les mêmes bases que les années précédentes.

Pour la section d'investissement :

Les travaux suivants seront inscrits au budget 2023 :

- Voirie :
 - Aménagement et gestion des eaux de ruissellement entrée du village
 - Restauration patrimoine bâti voies et placettes (calades, murets, parements..)
- Entretien des paysages :
 - Déboisement Pré Arnaud
 - Déboisement Clot Carrelet (Sur Clot)

Les travaux suivants sont encore à l'étude et pourront être inscrits au budget, sous réserve de leur faisabilité et de leur possibilité de financement :

- Requalification du camping municipal : raccordement aux réseaux d'assainissement et d'électricité (étude en cours)
- Réfection du muret de la cour de la salle polyvalente
- Sentiers : mise en place de nouveaux passages canadiens
- Remplacement des panneaux solaires du chalet de Rif Tord et de la Résidence St André
- Remplacement des barrières du parking de Beyer

De plus, le projet de microcentrale de la Salse ayant été abandonné par l'entreprise porteuse du projet, une nouvelle réflexion est lancée quant au devenir (aménagement) du moulin de Besse

QUESTIONS DIVERSES :

- **Conventions d'alpages (baux pastoraux) :** révision en cours pour intégration notamment du détail du parcellaire loué et la notion d'Unité Fourragère, pour mise en place et application pour la prochaine saison d'estive
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion :**
 - Vote du Compte Administratif 2022 et du Budget Primitif 2023
 - Décisions budgétaires annexes (plan comptable M57, taux imposition, subventions, participations, etc.)

pour diffusion le 14/02/2023

